XXXIV.

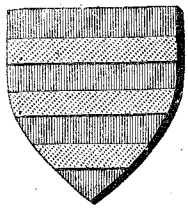

De gueules, à trois fasces d'or : ESPINASSE.

Étienne de l'Espinasse, seigneur de Saint-André, co-seigneur de l'Espinasse, de Noailly et de Changy, qui rendait hommage au comte Jean pour sa maison en toute justice de Saint-André. On a attribué par erreur, à mon sens, cet écusson à la maison de Thélis qui, en effet, avait pris les armes de l'Espinasse, en parvenant, par mariage, à la possession de la terre de l'Espinasse. Mais cette terre, où se voit encore le reste d'une tour imposante, ne faisait pas partie du Forez, mais bien du Brionnais, petit pays dépendant du Charolais et relevant par conséquent du duché de Bourgogne.

XXXV.

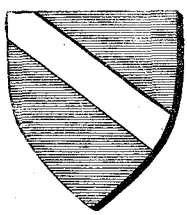

D'azur, à la bande d'argent. D'ACRE.

J'attribue ce blason à Guillaume d'Acre, seigneur de Magnieux-Hauterive, Amions et Saint-Paul de Vezelin, dont nous avons plusieurs hommages au comte Jean pour